



Communiqué
Pour diffusion immédiate

Lancement d'une toute nouvelle certification dans la MRC d'Abitibi!

Amos, le 10 février 2009 – La table locale en développement des ressources humaines (T.D.R.H.) lance une nouvelle certification qui s'adresse aux commerces et attraits touristiques.

Ceux qui prendront part au processus de certification lanceront le message à la population qu'ils s'engagent à mettre les efforts pour améliorer en continu leur offre de produits et leur service à la clientèle.

Les critères d'admissibilité sont forts simples : avoir pignon sur rue, offrir des biens et services et que l'offre soit située sur le territoire de la MRC d'Abitibi. Afin d'obtenir la certification « *Destination : Client* », le promoteur doit participer à deux (2) formations obligatoires, l'une ayant pour principal thème l'information touristique alors que l'autre portera sur l'accueil et le service à la clientèle.

Par ailleurs, les commerces et attraits touristiques qui prendront part au processus de certification recevront la visite d'un client mystère pour aider à poser un diagnostic afin d'élaborer des stratégies gagnantes.

L'information nécessaire sur le sujet se trouve sur le site Internet de Revitalisation Amos (www.revitalisationamos.qc.ca). Les promoteurs seront approchés sous peu pour la première formation portant sur l'information touristique qui aura lieu en avril 2009.

La certification « *Destination : Client* » est un projet élaboré par les partenaires suivants : *La Chambre de commerce d'Amos-région, Revitalisation Amos, le CLD Abitibi, la Ville d'Amos et Emploi Québec.*

-30-

Source et infos :

Mathieu Higgins 819 732-8100 #201
Christian Matte 819 732-8100 #202
Chambre de commerce d'Amos-région

